



Commune de
PERROY

Commune de Perroy

Commission Gestion-Finances

Perroy, le 14 mars 2024

Conseil communal de Perroy du 14 mars 2024

Rapport de la Commission Gestion-Finances – Préavis No 01/2024-

Demande de crédit de construction CHF 278'000.00 pour la rénovation de l'Esplanade des Barbettes "La Butte".

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission Gestion-Finances composée de Madame Mireille Gaillard et Messieurs Charly Muller, Walter Bietry, Michel Griessen, Didier Blanchard, Julien Gaillard, Stéphane Bettems et Philippe Achard, Christophe Jaccoud s'est réunie le 5 février 2024 afin d'étudier l'objet soumis à notre Conseil. Madame Hélène Saxer, Municipale en charge de ce dossier a répondu à nos questions en direct et nous l'en remercions.

La commission Gestion-Finances se prononçant sur la capacité financière de notre Commune à réaliser les dépenses et investissements, nous avons mis cette demande en perspective du budget 2024 et du plan d'investissements.

La commission estime que le projet ne présente pas un caractère urgent et que la situation financière de la Commune, en regard du budget déficitaire de 2024 de CHF 847'679.00, ne permet pas cette dépense actuellement. Nous avons pris en considération les investissements prévus pour 2024 qui sont conséquents et nécessitent d'être réalisés selon l'agenda prévu.

Conscients que certains aménagements peuvent être impératifs et urgents, nous invitons la Municipalité à présenter un nouveau préavis avec les agencements relatifs à la sécurité de la place.

Conclusions :

Au vu de ces informations, la commission de Gestion-Finances vous propose de refuser le préavis no 01/2024 – Demande de crédit de CHF 278'000.00 pour la rénovation de l'Esplanade des Barbettes "La Butte".

Au nom de la commission Gestion-Finances : Charly Müller, Michel Griessen, Didier Blanchard, Walter Bietry, Stéphane Bettems, Christophe Jaccoud, Philippe Achard et Mireille Gaillard

Le rapporteur
Mireille Gaillard.

La Présidente de la Commission
Mireille Gaillard